

Stages 2026-2027

Bulletin d'inscription

www.afc56.asso.fr



NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TÉLÉPHONE

COURRIEL
(en majuscules)

Indiquez ci-dessous
le ou les stages
auxquels vous souhaitez
participer :

MINI-STAGES 2026-2027

- | | |
|--|--------------|
| ☐ 22 au 24 octobre 2026 - Automne
Peinture avec Zhuang WenJue - 15 h | 240 € |
| ☐ 28 et 29 novembre 2026
Arts plastiques avec Cai Jianjun - 12 h | 192 € |
| ☐ 5 au 7 mars 2027 - Hiver
Peinture avec Zhuang WenJue - 15 h | 240 € |
| ☐ 20 et 21 mars 2027
Arts plastiques avec Cai Jianjun - 12 h | 192 € |
| ☐ 30 avril au 2 mai 2027 - Printemps
Peinture avec Zhuang WenJue - 15 h | 240 € |
| ☐ 22 et 23 mai 2027
Arts plastiques avec Cai Jianjun - 12 h | 192 € |
- Zhuang WenJue : 10 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 17 h
- Lieu des stages : 1 rue de la Loi - Vannes**

- ☐ **ADHÉSION À L'AFCS6** **25 €**
Le matériel (papier, pinceau, peinture) est fourni
Frigo et micro-ondes à disposition

J'autorise l'AFCS6 à utiliser mon image (photographiques, vidéos et captations numériques) où je pourrais apparaître lors des activités pratiquées au sein de l'Association. Je peux exercer mon droit de retrait de cette autorisation à tout moment en informant l'association par mail ou courrier.

☐ OUI ☐ NON

☐ J'ai pris connaissance des conditions sanitaires et financières et je les accepte.

Date : Signature
(des parents pour les mineurs)

RÈGLEMENT

Vous devez effectuer un règlement pour chaque stage.

- Vous pouvez régler par virement ou par chèque.
- Règlement possible par 2 chèques. Le premier sera encaissé lors de l'inscription, le second avant le début du stage.
- Joindre vos chèques à ce bulletin d'inscription.
- Les stages étant limités à 12 personnes, l'inscription sera effective à réception de la fiche d'inscription accompagnée du règlement, le cachet de la poste faisant foi.
- Pour toute annulation nous parvenant 21 jours avant le début du stage, une somme forfaitaire de 50€ sera conservée pour participation aux frais de secrétariat, sauf exception pour raison valable laissée à l'appréciation des organisateurs.

Stages 2026-2027

Bulletin d'inscription

www.afc56.asso.fr



NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TÉLÉPHONE

COURRIEL
(en majuscules)

Indiquez ci-dessous
le ou les stages
auxquels vous souhaitez
participer :

MINI-STAGES 2026-2027

- | | |
|--|--------------|
| ☐ 22 au 24 octobre 2026 - Automne
Peinture avec Zhuang WenJue - 15 h | 240 € |
| ☐ 28 et 29 novembre 2026
Arts plastiques avec Cai Jianjun - 12 h | 192 € |
| ☐ 5 au 7 mars 2027 - Hiver
Peinture avec Zhuang WenJue - 15 h | 240 € |
| ☐ 20 et 21 mars 2027
Arts plastiques avec Cai Jianjun - 12 h | 192 € |
| ☐ 30 avril au 2 mai 2027 - Printemps
Peinture avec Zhuang WenJue - 15 h | 240 € |
| ☐ 22 et 23 mai 2027
Arts plastiques avec Cai Jianjun - 12 h | 192 € |
- Zhuang WenJue : 10 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 17 h
- Lieu des stages : 1 rue de la Loi - Vannes**

- ☐ **ADHÉSION À L'AFCS6** **25 €**
Le matériel (papier, pinceau, peinture) est fourni
Frigo et micro-ondes à disposition

J'autorise l'AFCS6 à utiliser mon image (photographiques, vidéos et captations numériques) où je pourrais apparaître lors des activités pratiquées au sein de l'Association. Je peux exercer mon droit de retrait de cette autorisation à tout moment en informant l'association par mail ou courrier.

☐ OUI ☐ NON

☐ J'ai pris connaissance des conditions sanitaires et financières et je les accepte.

Date : Signature
(des parents pour les mineurs)

RÈGLEMENT

Vous devez effectuer un règlement pour chaque stage.

- Vous pouvez régler par virement ou par chèque.
- Règlement possible par 2 chèques. Le premier sera encaissé lors de l'inscription, le second avant le début du stage.
- Joindre vos chèques à ce bulletin d'inscription.
- Les stages étant limités à 12 personnes, l'inscription sera effective à réception de la fiche d'inscription accompagnée du règlement, le cachet de la poste faisant foi.
- Pour toute annulation nous parvenant 21 jours avant le début du stage, une somme forfaitaire de 50€ sera conservée pour participation aux frais de secrétariat, sauf exception pour raison valable laissée à l'appréciation des organisateurs.